

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2011
(convocation du 14 novembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

BEGLES - ORU Yves Farge - Terres Neuves - cession à la SAEMCIB de parcelles communautaires sises boulevard Jean Jacques Bosc, rues Marc Sangnier, Alexis Capelle - Autorisation - Décision

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Ville de Bègles a confié à la SAEMCIB, propriétaire bailleur des 448 logements de la Cité Yves Farge, l'Opération de Rénovation Urbaine qui a fait l'objet d'une convention signée en 2005 par la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Commune de Bègles, la SAEMCIB et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

La convention ANRU prévoyait le principe de mutations domaniales impliquant des échanges fonciers à intervenir avec l'Etablissement Communautaire qui remettait à l'opération des emprises de voirie anciennes après leur déclassement, et la SAEMCIB, concessionnaire de l'aménagement du quartier en vertu d'une Convention Publique d'Aménagement, qui rétrocédait à la CUB des voiries aménagées et de nouvelles emprises publiques ; ces échanges de fonciers et de voiries devant permettre la démolition des immeubles et la restructuration du quartier Yves Farge – Terres Neuves.

Notre Etablissement a procédé en 2010 à la rétrocession gratuite des voiries déclassées pour une superficie d'environ 14 820 m², étant précisé par ailleurs qu'à l'achèvement de l'opération, la SAEMCIB remettra gratuitement les voiries reconstituées et les espaces publics aménagés pour une superficie approximative de 46 788 m² et un coût estimé de travaux de 5 448 000 euros.

C'est dans le cadre de ces mutations domaniales que la SAEMCIB sollicite aujourd'hui la rétrocession à son profit des parcelles communautaires situées boulevard Jean-Jacques Bosc, cadastrées section AD 393 pour une emprise d'environ 830 m² et AD 401 pour une contenance d'environ 194 m².

Pour les besoins de l'opération, il convient également de lui rétrocéder une emprise de 32 m², correspondant à un redent déclassé de la rue Alexis Capelle ainsi qu'une bande de terrain nu déclassé du domaine public pour une contenance d'environ 259 m², située rue Marc Sangnier.

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser la cession des emprises susvisées dans le cadre de la négociation foncière globale liée à cette opération d'aménagement urbain, sur

la base de l'estimation de France Domaine qui s'établit à 319 500 € pour les parcelles cadastrées AD 393 et AD 401, à 30 000 € pour les emprises déclassées de la rue Marc Sangnier, et à 700 € pour le redent déclassé de la rue Alexis Capelle.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la Convention Publique d'Aménagement en date du 19 avril 2004,
VU la convention ANRU en date du 28 avril 2005
VU l'avis de France Domaine en date du 25 octobre 2011

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

La nécessité pour la SAEMCIB de disposer en pleine propriété des parcelles de terrain susvisées.

DECIDE

Article 1 : les parcelles de terrain nu communautaires, situées boulevard Jean Jacques Bosc à BEGLES, cadastrées section AD 393 pour une contenance d'environ 830 m², AD 401 pour une superficie d'environ 194 m², ainsi que les emprises déclassées du domaine public situées à BEGLES, rue Marc Sangnier pour une surface d'environ 259 m², situées rue Alexis Capelle pour une contenance d'environ 32 m² sont cédées à la SAEMCIB sur la base de l'estimation domaniale s'établissant à 319 500 € pour les parcelles AD 393 et 401, à 30 000 € pour l'emprise déclassée de la rue Marc Sangnier et à 700 € pour l'emprise déclassée de la rue Alexis Capelle.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte et tous autres documents afférents à cette cession et notamment les documents d'arpentage.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN TOUZEAU